

Chambéry, le 12 septembre 2023

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 42 / 2023**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget et du canal de Savières sont avertis des événements suivants :

2 Manifestations nautiques

« Rhôn'O Lac - randonnée de 150 embarcations à pagaie » - CLBCK

- **Samedi 30 septembre 2023 : 10h00-17h00 et 21h00-23h00**
- **Dimanche 1er octobre 2023 : 9h00 -17h00**

« Régate BlackFlag 5C – 20 bateaux » - CNVA

Samedi 30 septembre 2023 à partir de 9h00

(plans en annexe)

COMMUNES DU BOURGET DU LAC, BOURDEAU, LA CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT,
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE, CONJUX, TRESSERVE, AIX-LES-BAINS , CHINDRIEUX,
CHANAZ, VIONS

COMMENTAIRES :

Les samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2023 , le CLBCK organise une randonnée d'embarcations à pagaie (canoës, kayaks, pirogues, stand up paddles, bateaux dragon), navigant par petits groupes de 10 bateaux sur le canal de Savières et sur lac du Bourget (navigation dans la bande de rive, berges ouest et nord) .

➔ **Les embarcations à pagaies seront présentes dans le canal de Savières le samedi 30 septembre de 13h30 à 15h00 (sens remontant), sans interruption ou restriction de la navigation : la plus grande prudence est requise aux abords des participants.**

Le samedi 30 septembre 2023, le CNVA organise une régates de 20 bateaux habitables, dériveurs et catamarans , à partir de 9h00 :

- ➔ **La plus grande prudence est requise aux abords du périmètre de course défini en annexe. Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget).**
- ➔ **Les embarcations ne participant pas aux régates ont interdiction de traverser la zone de course pendant l'épreuve.**
- ➔ **Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans la zone de course pendant l'épreuve.**

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires
Le chef de l'unité Environnement cadre de vie

DESTINATAIRES¹

- Mairie de AIX-LES-BAINS
- Mairie de BOURDEAU
- Mairie du BOURGET DU LAC
- Mairie de LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
- Mairie de ST PIERRE DE CURTILLE
- Mairie de CONJUX
- Mairie de CHINDRIEUX
- Mairie de CHANAZ
- Mairie de VIONS
- Mairie de AIX LES BAINS
- Mairie de TRESSERVE

- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

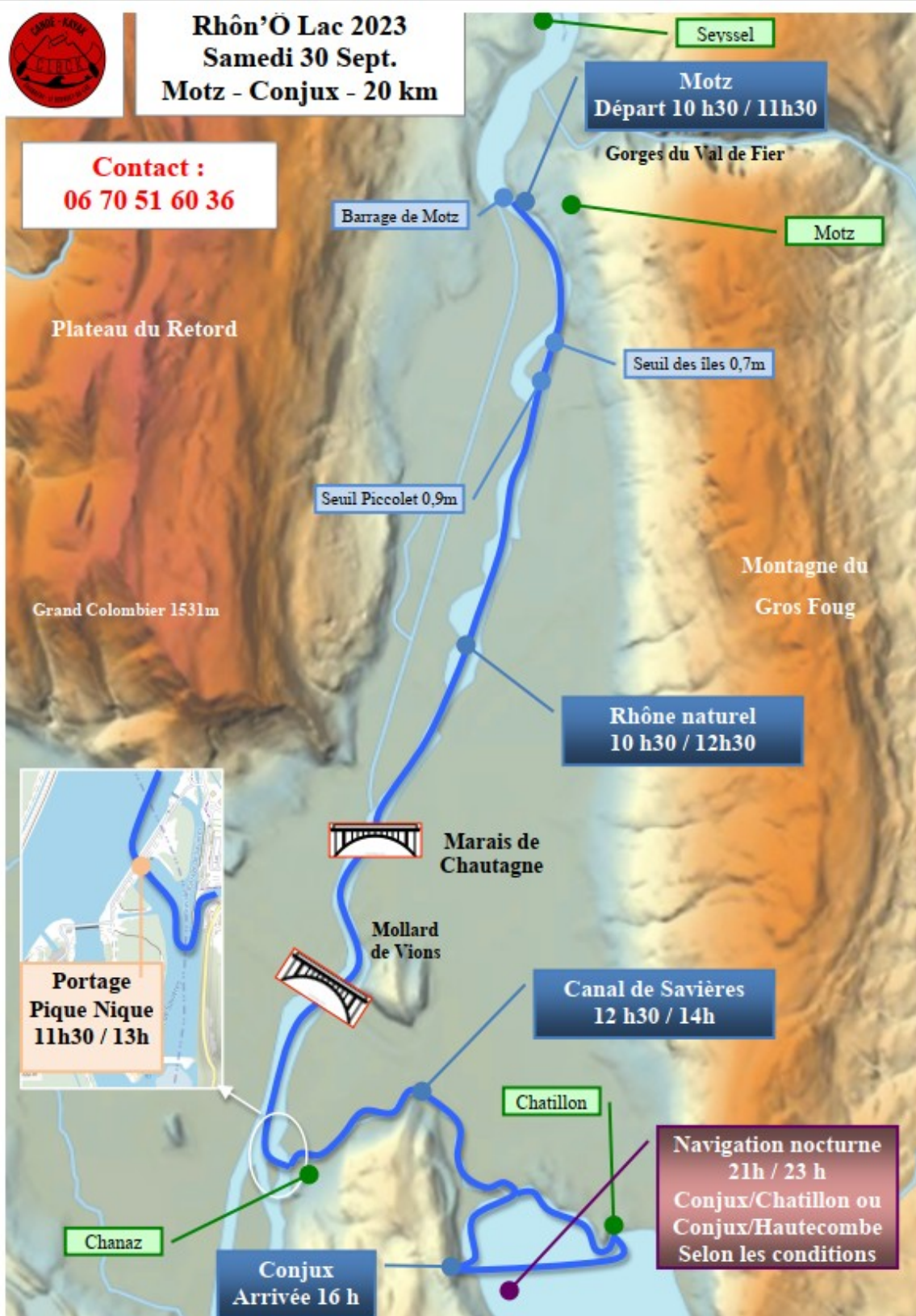
- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- permissionnaires AOT lac du Bourget
-
- Pour canal de Savières :
- CNR
- VNF
- Permissionnaires AOT canal de Savières
- Loueurs bateaux Savières
- Loueurs embarcations navigation douce Savières

¹Retrouvez tous les avis à batellerie et les mesures temporaires de navigation :

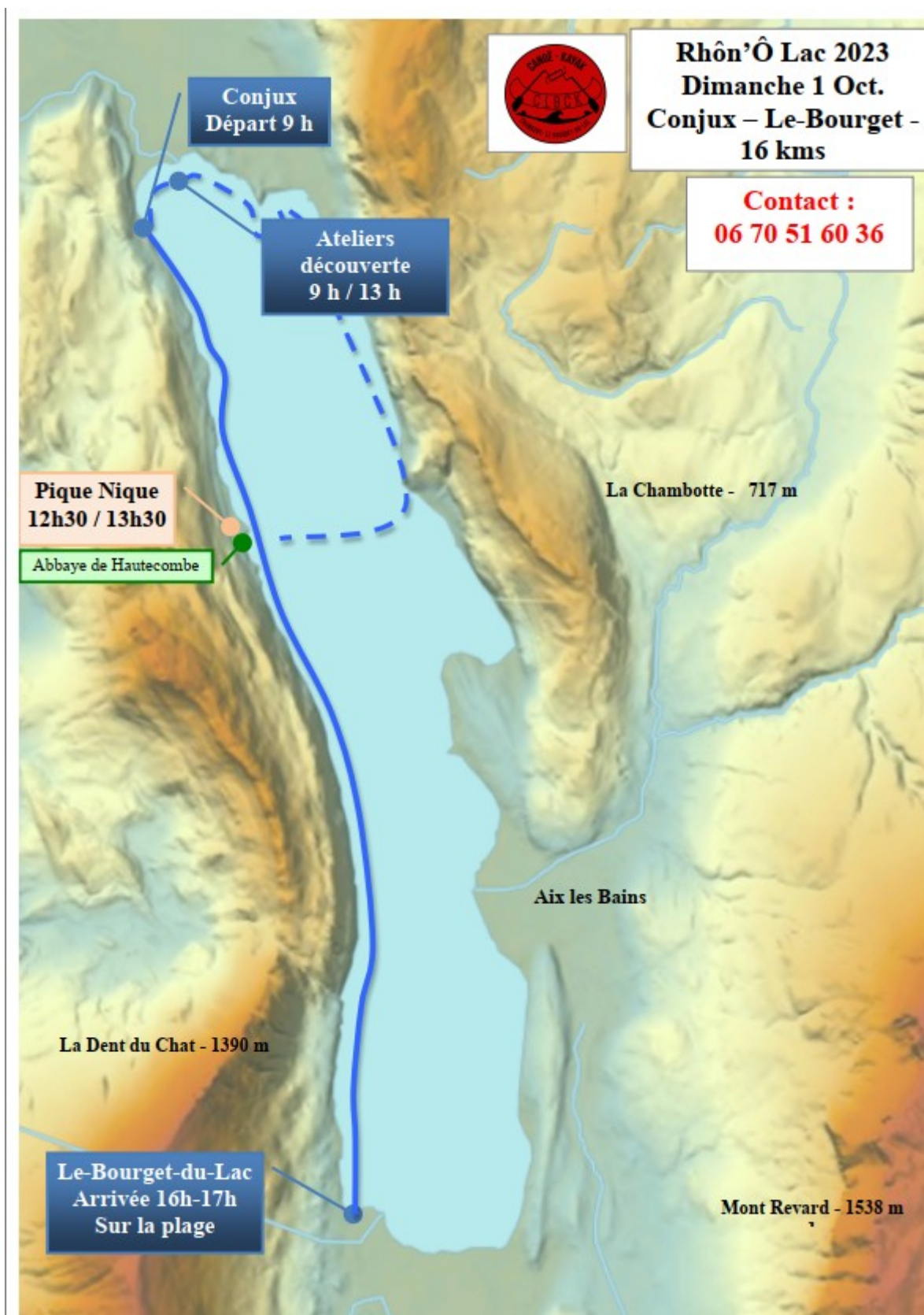


Annexes à AB 42 /2023

Plan du parcours de la Randonnée Rhôn'O Lac samedi 30 septembre



Plan du parcours de la Randonnée Rhôn'O Lac
dimanche 1^{er} octobre 2023



Plan du parcours de la régata Black Flag 5C-CNVA
Samedi 30 septembre 2023 à partir de 9h00

